L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
DIMANCHE, 23 MARS 1890.

PETITES ANNONCES.

MME JACOB, 17 Baronne, Salon de coiffure et coupe de cheveux pour dames et enfants. 17 nov—dim

ON DEMANDE.

DES couturières en boutonnière pour faire des chemises sur commande. S. R. Perry, 183 rue du Canal. On doit travailler à la fabrique. 23 mars—1f

D'habiles couturières en lingerie de dessous pour hommes. S. R. Perry, 183 rue du Canal. 23 mars—1f

A VENDRE.

GROCERIE, buvette et propriété, encoignure Aubry et Dorgenois.
20 mars—20 23 27

A LOUER.

COIN St-Philippe et Roman, une grocerie avec étagères, comptoirs, etc. S'adresser 273 rue St-Philippe. 23 mars—1f

A LOUER—Un beau salon de barbe confortable à Alger; il est bien monté et admirablement meublé, pour faire des affaires immédiatement. Une excellente occasion pour un bon barbier. S'adresser à JOSEPH CHIPOT, coin des rues Vallette et Patterson, Alger.
22 mars—VetC 25

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu de la grocerie, meubles de maison, 1 cheval et wagon, 3 cochons, etc., etc.

Guillaume Mothe vs Paul Latour.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,444.—En vertu d'un ordre de vente, rendu le 17 mars 1890, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 1er avril 1890, à 10 heures et demie A. M., de la propriété ci-après décrite, savoir:

Au local coin du Chemin de Gentilly et de la rue Laharpe.

Un grand assortiment de groceries fines et pour familles, vins, liqueurs, tabac, cigares, faïence et verrerie, divers, etc., meubles de maison, 1 cheval et wagon, 1 lot harnais, etc., 3 cochons, 1 lot de bois, charbon et charbon de terre, etc. Le tout d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
22 mars—22, 28—1er avril.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'une Buvette, etc., Meubles, etc.

Wm. Schreiber vs. Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,361—En vertu d'un ordre de vente daté le 20 mars 1890, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le LUNDI, 31 mars 1890, à 10 heures du matin, de la propriété ci-après décrite, savoir:

Au local coin des rues des Magasins et St-André. Le contenu et les installations de la buvette et du café au dit coin, comprenant comptoirs, étagères, paravents, tables, glaces, glacière, vins, liqueurs, cigares, verrerie et faïence, etc. Aussi, meubles de salon, chambre à coucher et salle à manger etc.

Le tout d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant sur les lieux.
CHAS. W. DROWN.
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
21 mars—21 26 31

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Par consentement des parties intéressées.

Ville de la Nouvelle-Orléans vs. Jas. H. Wadsworth.

DEUXIEME COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans — No 666.— En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Chas H Lavillebeuvre, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, en face de mon entrepôt, No 95 rue Royale, entre Conti et St-Louis, dans le Deuxième District de cette ville, par consentement on écrit des parties intéressées, déposé en mon bureau, LUNDI, le 24me jour de mars 1890, à 11 heures A. M., de la propriété ci-après décrite, savoir:

Le contenu d'une grocerie comprenant: Riz, sucre, farine, marchandises en "cans", balais, sel, savon, cornichons, ketchup, vin, moutarde, etc., d'après un inventaire enregistré en mon bureau.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
P. AD. FORTIER,
Constable de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle Orléans.
23 mars—

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Léon Levy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 29,259 — Division A. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Alexander B. Levy, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
19 mars—19 23 28

Succession de S. Alexander.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 29,622—Division —Attendu que Mme Hermann Kottwitz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu S. Alexander, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
14 mars—14 19 23

Succession de Mme Adeline Joséphine Rasch, veuve de Thomas Layton

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,309.—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'il y en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Julien Seugeron, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22mars—22 27 31

Succession de Gustave Jonguell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 29,881—Division E—Attendu que Henry Gumpert a présenté une pétition à la Cour, à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Gustave Jonguell, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 mars—22 27 31

Successions de George Weintz senior, et Annie Huber, sa femme décédée.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 29,592—Division A—Attendu que John Weintz a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus George Weintz senior, et Annie Huber sa femme décédée, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
18 mars—18 22 27

Succession de James Burns.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 28,921—Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Mary E. Deegan, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour
E. A. LUMINAIS, Greffier.
18mars—18 22 27

Succession de Joséphine Julie Roy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans.— No 29,610.—Division B.—Attendu que Eliza Déjean, femme de Joseph Hardee a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Joséphine Julie Roy, décédée intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
13 mars—13 18 22

Succession de E. H. Musgrove.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 27,238—Division D.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Emma H. Musgrove, tutrice, et comme telle administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
18 mar—18 22 27

AVIS AUX CREANCIERS.

James D. Mather vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 28,014—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons pour lesquelles le compte et le tableau de distribution présentés par Arthur Mann, syndic des créanciers de cette affaire, ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
E. A. LUMINAIS, Greffier.
22 mars—22 27 31

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre); et les grands tirages à numéros simples ont lieu tous les autres dix mois de l'année, et ont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

Nous déclarons, par les présentes, que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, la plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis-à-vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac-simile de nos signatures.

G. T. Beauregard
J. A. Early
Commissaires.

Grand Tirage Mensuel,
à l'
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,
NOUVELLE-ORLEANS,
MARDI, 15 AVRIL 1890.

GROS LOT: $300,000

100,000 Billets à Vingt Dollars; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de... $300,000, soit		$300,000
1 Lot de..	100,000,....	100,000
1 Lot de..	50,000,.....	50,000
1 Lot de..	25,000,.....	25,000
2 Lots de..	10,000,.....	20,000
5 Lots de..	5,000,.....	25,000
25 Lots de..	1,000,.....	25,000
100 Lots de..	500	50,000
200 Lots de..	300,.....	60,000
500 Lots de..	200,.....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION.

100 Lots de... $500, soit......		$50,000
100 Lots de... $300, ...		30,000
100 Lots de.. $200, ...		20,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit.......		$99,900
999 Lots de $100, ...		99,900

3,134 Lots se montant à....$1,054,800

On demande des agents partout.

Pour les prix à payer par les Clubs, ou pour tout renseignement que l'on voudrait avoir, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

IMPORTANT.

Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express.

S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresser vos lettres enregistrées contenant de l'argent à la

New Orleans National Bank,
New Orleans La.

RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, établis dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous donc des contrefaçons et des plans anonymes.

Rappelez-vous qu'un dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet offert en notre nom à un prix moindre est contrefait... ou 1$ valeur

---

ASSURANCES

MECHANICS AND TRADERS' Insurance Company,
No. 14 rue Carondelet

Vingtième état de situation annuel.

Conformément à l'article 12 de sa charte, la Compagnie publie l'état de situation suivant de ses affaires pendant l'année écoulée le 31 décembre 1889:

Primes d'incendie..	$278,621 04	
Primes de rivières...	51,182 26	
Primes maritimes....	11,112 91	
Primes non acquises, 31 décembre, 1888	85,501 30	
		$426,447 51
A déduire—		
Primes remboursées.	$25,797 98	
Réassurances....	45,269 67	
Primes non acquises, 31 décembre, 1889.	114,844 53	
		185,912 18
Primes nettes acquises.......		$240,535 33
A ajouter intérêt,........		32,529 10
Total des recettes..........		$273,064 43
Moins—		
Pertes par le feu, payées.........	$89,794 41	
Pertes de rivières payées.........	16,150 79	
Pertes maritimes payées........	699 99	
Pertes non payées....	17,841 99	
Dépenses de bureau, d'agences et autres, et de taxes et licences en Louisiane et autres Etats......	44,931 28	
Commissions.......	35,541 02	
		204,959 48
Profits nets...........		$68,104 95

ACTIF.

Bons de la ville de la Nlle-Orléans.	$62,420 00
Consolidés de l'Etat de la Louisiane........	193,640 00
Actions de banques et autres......	369,280 00
Billets à recevoir..........	3,383 30
Argent comptant........	29,208 77
Propriétés foncières.......	25,839 10
Primes en voie de collection......	54,774 17
	$738,545 34

PASSIF.

Capital-actions............	$375,000 00
Réservé pour primes non acquises.	114,844 53
Réservé pour pertes non payées.	17,841 99
Réservé pour taxes et licences non payées........	3,724 55
Réservé pour réassurances de rivières........	5,310 24
Dividendes........	18,750 00
Surplus.........	203,073 93
	$738,545 34

L'exposé précédent est une copie vraie et correcte des livres de la Compagnie.
LLOYD R. COLEMAN, Président.
GEO. H. FROST, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans,
Fait et signé sous serment pardevant moi, notaire, ce 21me jour de janvier 1890.
CHAS. G. ANDRY, Notaire.

Le Conseil de Direction, à sa réunion annuelle tenue le 20 du courant, a résolu de payer sur demande (en outre du premier intérêt semestriel déclaré le 1er juillet, 1889), CINQ POUR CENT, second intérêt semestriel sur le capital-actions de la Compagnie, et de passer $52,963 21 au crédit du surplus.

DIRECTEURS.

Robt. Maxwell,	Jas. McConnell,
Geo. W. Sentell,	C. M. Soria,
I. L. Lyons,	Walter C. Flower,
W. B. Thompson,	Jos. Vignes,
Frederick Wing,	A. Xiques,
T. L. Macon,	J. M. Walsh,
N. Landry,	T. S. Waterman,
Chas. Holloway,	P. Werlein,
F. J. Odendahl,	A. M. Silbernagel,
W. G. Wheeler,	G. A. Baldwin,
J. M. Frankenbush,	C. Hernandez
Simon E. Marx,	A. M. Delavallade,
P. J. Cockburn,	A. H. May, Jr.,
H. T. Cottam,	W. A. Roy,
J. A. Brasselman,	Lloyd R. Coleman

1er mars—1m

PIANOS —DE— PLEYEL

—CHEZ—

Louis Grunewald Co., Limited,
18 rue Baronne et 127 rue du Canal.

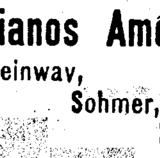

Seuls agents pour tous les meilleurs

Pianos Américains.

Steinway, Sohmer, Knabe, Behr, Shoninger, Fischer, Mehling et Pease,

Au plus bas prix, au comptant, ou payables en Versements mensuels très faciles.

MUSIQUE

de tous les principaux éditeurs, ainsi que les dernières publications.

S'adresser au magasin de musique de LOUIS GRUNEWALD CO., LIMITED, NOUVLLE-ORLEANS.
1er oct 89—1an

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
BUREAUX, RUE CONTI, 84.

Ouverts de 11 h. du matin à 4 h. P. M. Des renseignements sont demandés sur les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis sont priés d'en donner avis au Consulat.

1er mars 1890

Liste de publication:

Bénafort, Auguste	Daffos Jean
Benadon, Henri	Gallice François
Boulain, Mme V A	Guillot Fulgence
Buissiere, Romain Vve de, née Adèle Faure	Lajeunesse Justine
Maugourna	Longe Jean Brisse Bourdalé
Caubert, François	Magnon-Gaspard, Jean
Célery, Pierre	Mercier François Dominique
Chachignon, Fois Paul Félix, demeurant à Atlanta, Gie	Mounier, Théophile
Chamelle, Auguste Madame	Rivoire Ferdinand Cyrille, dentiste à Albemarle, Lne.
Cayot, Jacques et Joseph	Sabatier Jenty
Coppens de Kortlandt, Baron L	Tabarez, Jean Geoffroi
	Thomassin, Auguste

LETTRES.

Bouchez, Emile	Cahen, Mathilde
Beaudonnet et Baron	Cavalier, Fanny
Langlois Alexandre	

N. B.—Afin d'éviter des retards dans la transmission des documents, j'invite les personnes qui ont à soumettre à mon visa des actes établis en Louisiane, en dehors de la ville de la Nouvelle-Orléans à les faire certifier, préalablement, par M. le secrétaire d'Etat de l'Etat de la Louisiane.
1er mars 1890.
Le Consul.
PAUL DEJARDIN.

SCIENTIFIC AMERICAN
ESTABLISHED 1845.

Is the oldest and most popular scientific and mechanical paper published and has the largest circulation of any paper of its class in the world. Fully illustrated. Best class of Wood Engravings. Published weekly. Send for specimen copy. Price $3 a year. Four months' trial, $1. MUNN & CO., PUBLISHERS, 361 Broadway, N.Y.

ARCHITECTS & BUILDERS
Edition of Scientific American.

A great success. Each issue contains colored lithographic plates of country and city residences or public buildings. Numerous engravings and full plans and specifications for the use of such as contemplate building. Price $2.50 a year, 25 cts. a copy. MUNN & CO., PUBLISHERS.

PATENTS may be secured by applying to MUNN & Co., who have had over 40 years' experience and have made over 100,000 applications for American and Foreign patents. Send for Handbook. Correspondence strictly confidential.

TRADE MARKS.

In case your mark is not registered in the Patent Office, apply to MUNN & Co., and procure immediate protection. Send for Handbook.

COPYRIGHTS for books, charts, maps, etc., quickly procured. Address
MUNN & CO., Patent Solicitors,
GENERAL OFFICE: 361 BROADWAY, N. Y.

E. GARDER, PRES'NT. W. W. GIRAULT, CAISSIER.

AMERICAN NATIONAL BANK
47 RUE DU CAMP,

Fait les affaires de banque en général et vend du change, en sommes au gré des acheteurs, sur toutes les principales villes d'Europe, d'Angleterre et du Continent européen.
15 juil—1an—dim, mercd, ven

CAMERON, CASTLES & STOREY,

Epiciers en Gros et Importateurs,

60, 62, 64 ET 66 RUE TCHOUPITOULAS.

NOUVELLE-ORLÉANS, 3 MARS 1890.

CHER MONSIEUR:

Ayant pris la suite des affaires de la grande maison de commerce de

PHILIP THOMPSON,

nous sollicitons respectueusement la continuation de votre bienveillant patronage. Les grands capitaux en notre possession nous permettent d'assurer que nous donnerons entière satisfaction quant aux prix de nos marchandises, à leur excellente qualité et à leur prompte expédition.

Vos très respectueux, CAMERON, CASTLES & STOREY.

:0:0:

En remerciant mes amis et clients de l'obligeant patronage dont ils m'ont toujours honoré, je me permets d'en solliciter la continuation pour mes successeurs, MM. CAMERON, CASTLES & STOREY, qui, j'en ai la conviction, sauront s'en montrer dignes.

Je serai donc heureux d'apprendre que mes amis et clients sont demeurés fidèles à mon ancienne maison.

Respectueusement,
9 mars—3m—dim, mer, ven PHILIP THOMPSON.

PRET A RECOMMENCER LES AFFAIRES.

LUNDI, 3 MARS, nous ouvrirons notre nouveau magasin, 109, rue du Canal (L'Etoile Rouge) à l'angle du Passage de la Bourse.

Vend dans le moment des Tapis de Bruxelles à 49 cts, cousus et posés sans frais supplémentaires.

Nattes de fantaisie à 10 cts, posés gratuitement.
Toiles Cirées pour plancher, une yarde de largeur, à 25 cts.
Jolis Stores de Fenêtres (pas en papier) 50 cts, montés sur rouleaux à ressorts, posés sans frais extra.
Tringles de Corniches, 25 cts, posées sans frais additionnels.
Rideaux de dentelle, Portières, Rugs, et nombre d'articles convenables comme décorations de maisons, à des prix également réduits.

—Ne manquez pas d'aller visiter le magasin de—

Leopold Levy,
13 oct—1 an—DMaJ 109 RUE DU CANAL.

PHARMACIE AMERICAINE,
ANGLE BASSIN ET CANAL.

:0:0:

Cette Pharmacie, travaillant dans des conditions exceptionnelles d'économie, achetant ses produits de premières mains et en grande quantité, fait participer le public à ces avantages en leur offrant tant ses marchandises que les formules à des réductions considérables sur les prix usuels.

Spécialités de la Maison.

ELIXIR AU MAGNITA.—Cet élixir, préparé au navet indien, est hautement recommandé contre les Rhumes, la Grippe, les Catarrhes les Bronchites, la Coqueluche, les Irritations de la poitrine. Très agréable au goût, d'une administration facile aux enfants. Prix du flacon, 50 cents. Seul dépôt: Pharmacie Américaine, 225 Canal angle Bassin.

VIN DE QUINQUINA.—Ce vin, préparé avec soins, est administré avec avantage aux convalescents, aux dyspeptiques, aux anémiques, en un mot à tous ceux qui ont besoin d'un tonique. Une cuillerée 3 fois par jour fortifie le système et protége contre la Grippe. Prix, grande bouteille, 50 cents.

Huile de Foie de Morue de Norvége véritable, 1 portes, le flacon...... 50 cts
Sirop aux Hippophosphites, le flacon $1 00
Huile de Foie de Morue au Phosphate de chaux......... 75 cts
Sirop de Salsepareille iodé, le flacon 75 cts
Sirop de Goudron et de Cerise, le flacon................ 40 cts

Spécialités Françaises.

1000 flacons Elixir Ducro.
1000 flacons Quina Laroche, simple et ferrugineux.
1000 flacons Antiglaireux.
1000 flacons Sirop Delabarre.
Pilules Dehaut, Cigarettes Espic, Vin de Moitier, etc., etc.
Le tout offert à des prix très réduits.

Bandages Herniaires en caoutchouc vulcanisé de la célèbre Maison Seeley, de Philadelphie. Aussi Bandages Français importés en chamois et peau de chevreau à prix réduits.
Eponges — Grand choix pour la toilette et les usages domestiques, à prix très réduits.
Parfumerie.—Savonnettes fines importées, à prix très réduits; Parfumerie de Colgate.—Extraits, Savons, Poudres, etc. Le tout à très bas prix.
Peignes.—Grand choix.
Brosses—A Dents, à cheveux, à habits, bains.
Le tout à prix réduits.

FORMULES.

Le Dr D. BIENVENU, Pharmacien chimiste de longue expérience, a charge du département des prescriptions, assisté par M. AUGUST HUBERWALD pharmacien enregistré. Les formules de MM. les Médecins seront fidèlement remplies, n'employant à cet effet que des produits d'une pureté vérifiée. Prix très modérés.

Pharmacie Américaine,
225 CANAL, ANGLE BASSIN.
26 jan—3mois—dim mer ven—VetC

L'EXPOSITION

La plus grande et la plus variée de Vêtements qu'on puisse trouver à la Nouvelle-Orléans!

LEON GODCHAUX,

81, 83, 85 rue du Canal et 8 et 10 rue de Chartres
LE PLUS GRAND MAGASIN DE VÊTEMENTS DU SUD.

Expose en ce moment un stock extraordinairement grand et attrayant d'Habillements et d'Articles de Toilette, dont la variété est sans pareille, et le bon marché incomparable.

:0:0:

Les visiteurs du Carnaval et le public en général ne doivent pas manquer de venir examiner notre établissement et de profiter des avantages qu'il leur offre.
29 nov—1 an—dim mer jeu

METROPOLITAN BANK, DEPARTEMENT DES EPARGNES

80..........RUE DU CAMP..........80

Capital.........$250,000 | Profits non divisés.........$40,000

FRED. PETERS, Président. FRANK RODER, Vice-Président. ED. CLAUSSEN, Caissier.

Cette institution est ouverte et prête à recevoir des dépôts d'un dollar et au-dessus, elle donnera trois pour cent d'intérêt, payable tous les six mois.

Directeurs—Phil. W. Dielman, Frank Roder, Jacob Hassinger, H. F. Klumpp, John Nelson, Julius Weiss, Adolph G. Ricks, Fred. Peters et Louis Lonnhard.
1er sept—1 an—dim mer

POUR LE DEJEUNER, POUR LE LUNCH, POUR LE DINER POUR TOUS LES REPAS.

CHOCOLAT MENIER
LE PLUS SAIN ET LE MEILLEUR
EXPOSITION DE PARIS DE 1889
3 GRANDS PRIX 5 MÉDAILLES D'OR
FAITES-EN L'ESSAI, VOUS N'EN PRENDREZ PLUS D'AUTRE
DEMANDEZ L'ENVELOPPE JAUNE
MAISON A NEW-YORK: UNION SQUARE.

LA PLUS ANCIENNE
Maison de Meubles
A la Nouvelle-Orléans.

Cinquante ans dans les affaires.

J'offre en ce moment, à des conditions extraordinairement avantageuses à l'acheteur pour du comptant, un choix splendide de

MEUBLES DE SALON
Et de Chambre à Coucher.
Sideboards, porte-chapeaux, bibliothèques
Et meubles de bureau

Du dernier genre, des modèles les plus modernes et d'un travail soigné. Aussi un assortiment complet de meubles de ménage ordinaires pour la ville et la campagne, et qui se recommandent surtout aux marchands de meubles.

Venez vous assurer que vous pourrez économiser largement en achetant vos meubles chez moi.

J. B. HUBBARD,
122 rue Sud Remparts, coin Perdido.
6 mars—3m

P. WERLEIN,
187 rue du Canal.
N. O. LA.

LE ROI DU PIANO!

Offre d'étonnants bargains. Pianos et orgues expédiés à toutes les adresses pour être essayés. Si l'instrument plaît on le garde. Tout ce qu'il y a à faire est d'envoyer l'adresse et le piano sera expédié.
12 janv—

Changement de local! Changement de local!

ELKIN & CIE.,

VIENNENT DE TRANSFÉRER LEUR MAGASIN DU
No 98 DE LA RUE DU CANAL

Aux Nos 42 et 44 de la rue de Chartres,

Une bâtisse élégante et très agréable, près de la rue de la Douane.

TAPIS, MOQUETTE, BODY BRUSSEL,
TAPIS DE BRUXELLES.

Le tout ayant des bordures qui se marient avec,

Stores, Flèches et Corniches. Nattes et articles de tapissier.
26 oct—1 a

VENTES A L'ENCAN.

PAR JAS P. GUINAULT

Magnifiques laitières.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau: Bienville et Passage de la Bourse MARDI, 25 mars 1890, il sera vendu à 11 heures du matin, au Canal Harvey, à la savanne de Clément Fos, en face du Louisiana avenue et près du débarcadère du ferry.

50 belles vaches laitières, 40 avec de jeunes veaux et les autres sur le point de veler.

Aussi, une pouliche de race et un cheval de tir.

Ces animaux sont de première race et proviennent de l'habitation Mehnert, ont été transférés à l'endroit ci-dessus et seront vendus à cause des dangers de crevasse.

Conditions—Jusqu'à $50 comptant, et au-dessus de $50, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
16 mars—16 22 23 24 25

PAR W. A. KERNAGHAN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE VENTE
—DE—
Propriétés de batture
Deux magnifiques îlets de terre
FAISANT FACE AU FLEUVE
—ET—
A L'AVENUE NAPOLÉON.
Allant du Fleuve
—A—
la rue Tchoupitoulas.
PAVÉS EN BLOCS DE PIERRE CARRÉS

Portion de terre de choix touchant aux LOUISIANA ICE WORKS, Allant de la rue Tchoupitoulas au fleuve,

AVEC TOUS LES DROITS DE BATTURE ET DE FUTUR ACCROISSEMENT.

Occasion extraordinaire pour les capitalistes et les propriétaires de fabriques.

Sur la ligne du grand chemin de fer de ceinture.

VENTE EN PARTAGE
—POUR—
REPARTITION D'INTERETS.

Dans l'affaire de

Marie T. Pochelu contre James Fahey, tuteur.

No 25 330—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR W. A. KERNAGHAN, Encanteur; successeur de C. E. Girardey & Co.—Bureau, No 5 rue Carondelet. SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'encan public, en vertu d'un jugement rendu par l'Hon. A. Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, rendu le 27 juin 1889, et signé le 3 juillet 1889, et d'un ordre en date du 5 mars 1890 par l'Hon. A. Voorhies, de la Cour ci-dessus, dans l'affaire susmentionnée, les propriétés suivantes, savoir:

1° Un certain îlet de terre, composé de douze lots situé dans le Sixième district de cette ville, autrefois ville de Jefferson, numérotés de 1 à 12 inclusivement. Le dit îlet de terre est désigné comme îlet V, en dehors de Water street et s'étend de Water street vers Napoléon Avenue et Berlin street, jusqu'au fleuve Mississipi.

Les lots ci-dessus mesurent chacun 25 pieds 2 lignes de face au fleuve Missisipi, et ont la même façade sur Water street, sur une profondeur d'environ 120 pieds de Water street au Mississipi, on 30 pieds 3 pouces de face sur un virage ... conformément à un plan d'Edgar Pilié, arpenteur, en date du 5 mars 1890. Le dite propriété à droit à tous les accroissements par alluvion.

2° Un certain îlet de terre dans le fond de la propriété ci-dessus décrite, subdivisé en vingt-quatre lots de 1 à 24 inclusivement, borné par l'avenue Napoléon, les rues Tchoupitoulas, Water et Berlin; les lots 1 à 12 mesurent chacun 25 pieds et 2 pouces de face à la rue Water sur une profondeur variant de 129 pieds 9 pouces et 4 lignes à 142 pieds 2 lignes; le lot No 1 forme l'encoignure de la rue Water et l'avenue Napoléon et le lot No 12 forme l'encoignure des rues Water et Berlin; les lots Nos 13 à 24 mesurent chacun 25 pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur 120 pieds de profondeur, le lot No 13 forme l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Berlin et le lot No 24 l'encoignure Tchoupitoulas et l'avenue Napoléon, sur 300 pieds sur 249 pieds et 262 pieds, conformément au plan de E. Pilié, voyer, en date du 5 mars 1890. Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, consistant en un cottage double et simple et magasin; tout l'îlet est entouré.

3° Une certaine portion de terre située dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas Delachaise, Foucher et le fleuve Mississipi, désignée par le No Deux de l'îlet numéro quatre-vingt-dix-sept, sur un plan de J. A. D'Hémécourt, voyer, annexé à un acte de partition entre R. Pochelu, Albin Rochereau et Mme William T. Hepp, exécuté pardevant James Fahey, notaire, le 24 mars 1877. La dite portion de terre mesure, conformément au dit plan, 113 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, sur toute la profondeur, à partir de la dite rue au fleuve Mississipi, vers laquelle elle fait face; et, conformément au dit plan de E. Pilié, voyer, en date du 5 mars 1890, elle est désignée comme lot No 2, mesurant 113 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur au fleuve Mississipi d'environ 456 pieds sur la ligne inférieure et d'environ 472 pieds sur la ligne supérieure, ensemble avec tous les droits d'accumulation futurs et batture en face du dit fleuve. La propriété est accumulée tous les ans par un large dépôt en face et entre les quelques morceaux qui ne sont pas disposés sur la façade du fleuve, aucune ne possède les avantages avec ces grands priviléges de batture.

Avec le fleuve en face et la rue Tchoupitoulas dans le fond, la seule rue de la ville pavée en blocs de pierre carrés de la rue du Canal à Napoléon avenue, traversée par deux chemins de fer urbains, et tous deux, conjointement avec le chemin de fer de ceinture, fourniront tous les moyens de transport, nécessaires pour marchandises, etc.

Le fait seul que l'eau ne coûte rien assurera aux industries manufacturières un joli intérêt sur l'argent placé dans la propriété.

Celle-ci est sans rivale et d'une valeur inappréciable comme emplacement pour de grands entrepôts, débarcadères de steamers, ascenseurs, locaux d'emmagasinage, fabriques, et toute industrie exigeant une façade sur le fleuve et l'accès des chemins de fer.

Les titres de la propriété sont des plus anciens et des plus authentiques de l'Etat.

Conditions—Un tiers comptant et le reste à 1 et 2 ans, ou à un crédit de 1, 2, 3, 4 et 5 ans, en billets garantis spécialement par hypothèque et le privilége du vendeur, subdivisés en coupons au gré des parties intéressées, portant 7 pour cent d'intérêt par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'à paiement final, avec 5 pour cent d'honoraires d'avocat en cas de procès pour le recouvrement de la valeur des billets, aussi avec la clause de non aliénando. Les acquéreurs assumeront le paiement des taxes dues et exigibles en 1890, en sus du prix d'adjudication, et devront verser, au moment de la vente, 10 pour cent comptant sur le prix d'adjudication.

Actes de vente pardevant N. B. Trist, notaire, aux frais des acquéreurs.
8 mars—8 15 22 29 avril 5 12

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété Cottage à l'encan.

Succession de Lewis W. Thompson.

No 29,253—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR HOEY & O'CONNOR — Nicholas J. Hoey, encanteur—Bureaux, No 17 rue Carondelet.—JEUDI, 10 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du et signé le 7 mars 1890, il sera vendu à l'enchère publique la propriété suivante, savoir:

Un morceau de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, borné par les rues Général Taylor, Carondelet, Baronne et Peniston, formant l'angle des rues Carondelet et Général Taylor, et mesurant 102 pieds de façade rue Carondelet, sur 15 pieds de profondeur et façade rue Général Taylor.

Les améliorations comprennent un cottage à un étage avec mansarde corridor au centre, et porte le No 851 de la rue Carondelet.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes de cette année 1890 et fera un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente.

L'acte de vente pardevant André Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur.
9 mars—9 16 23 30—avril 6 10

Avis au Public.

Avis est ici donné que HORNOR & BENEDICT, en liquidation, demanderont, à la prochaine session de la Législature, permission de poursuivre l'Etat pour services professionnels rendus.
14 mars—14 21 28—4 12 avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage double No 314 rue Magazine,

Ayant deux vastes terrains.

E. H. Sterry vs J. C. Howard.

Vente pour effectuer un partage.

A crédit à longue échéance.

PAR W. I. HODGSON & FILS, W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier, et l'Allée Commerciale, premier district de cette ville en vertu d'un jugement et d'un ordre de l'honorable Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, Dossier No 17,127 dans l'affaire d'Ephraim H Sterry vs Joseph C. Howard, jugement rendu et signé le 11 février 1890; aussi conformément à deux ordres homologuant la recommandation de deux réunions de familles tenues pardevant N. B. Trist, notaire, et datée respectivement du 5 février 1890 et du 21 mars 1890, par le même juge, à l'encan il sera vendu:

Une certaine partie de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Magazine, Constance, Clio et Erato, désignée par le No 9 du carré d'îlet No 139, laquelle mesure 60 pieds français sur 63 pieds 11 pouces et 2 lignes, mesure américaine, de façade rue Magazine, sur une profondeur de 120 pieds français ou 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, mesure américaine, entre lignes parallèles, le tout plus ou moins.

Les améliorations comprennent un cottage double en bois portant le No 314 rue Magazine ayant 4 chambres et une cuisine de chaque côté, citerne et hydrant; et une bâtisse en bois à un étage sur la façade du terrain côté et une bâtisse en bois à deux étages ayant 4 chambres à l'arrière du terrain. Le tout conforme au plan qui peut être vu au lieu de la vente.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit, 7 pour cent d'intérêt à partir du jour de la vente et toutes les clauses usuelles de sécurité. La somme à crédit devra être divisée en coupons à la convenance des parties intéressées, de même que l'acquéreur assumera le paiement des taxes de 1890 en sus du prix de l'adjudication et fera un dépôt de 10 pour cent sur les lieux.

L'acte de vente pardevant N. B Triste, notaire, aux frais de l'acquéreur.
23 mars—23, 30—avril 6, 13, 20, 26.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Joli cottage en bois recouvert en ardoises rue Laurel.

Entre les rues Joseph et Octavia, avec deux lots de terre.

Succession de Mme Elizabeth Hessel, femme décédée de Joseph Coleman.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson encanteur—Bureau No. 13 rue Carondelet — le SAMEDI, 26 avril 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le premier district de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 20 mars 1890, Dossier No 29 349 pour le compte de la succession de Mme Elizabeth Hessel, femme décédée de Joseph Coleman, il sera vendu à l'encan.

Deux lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Laurel, Annonciation (anciennement Jersey) Joseph et Octavia, désignés par les Nos 14 et 15 contigus l'un à l'autre et mesurant chaque 30 pieds 10 pouces de face à la rue Laurel sur une profondeur de 145 pieds entre lignes parallèles, d'après un plan à l'endroit de la vente.

Les améliorations comprennent un joli cottage neuf en bois et recouvert en ardoises, avec 4 chambres, citerne etc., un petit magasin en bois adjacent au cottage, avant 3 chambres.

Termes et conditions—Comptant en passant les titres, 20 p.c payé comptant sur les lieux et l'acquéreur assumera les taxes pour 1890 en outre de l'enchère.

Acte de vente pardevant Jos. D. Taylor, Eq. notaire, aux frais de l'acquéreur.
23 mars—23 30—6 13 20 26 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Deux maisons de résidence en briques à deux étages, couvertes en ardoises.

Nos 273 et 275 rue Poydras, entre Bassin et Franklin.

Succession de Philip McGivney et épouse.

A crédit de longue échéance, à l'encan.

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, Encanteur.—Bureau No 13 rue Carondelet — Le SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 12 mars 1890, pour le compte des successions de Philip McGivney et Anne McGivney, son épouse, tous deux décédés, Dossiers Nos 16,684 et 26 277, consolidés, à l'enchère publique, il sera vendu:

Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Nord Poydras, Perdido, Bassin et Franklin, désignés par les Nos 273 et 275, lesquels se touchent et mesurent comme suit:

Le terrain No 273 mesure 19 pieds de face rue Nord Poydras, 18 pieds 7 pouces de largeur à l'arrière, sur une profondeur de 60 pieds, avec l'usage du côté le plus rapproché de la rue Franklin, et 62 pieds 10 pouces du côté opposé, côté de la rue du Bassin.

Le terrain No 275 mesure 20 pieds de façade rue Nord Poydras, 18 pieds 5 pouces de largeur à l'arrière, sur une profondeur de 62 pieds du côté de la rue Franklin, et 64 pieds 9 pouces de l'autre côté, celui qui a une allée de 27 avec l'usage en commun d'une allée en arrière de terrain No 273 et contigu au terrain de derrière, ladite allée ayant 3 pieds 2 pouces de largeur et ouvrant sur le Bassin. Le tout conformément à un plan visible sur les lieux de la vente.

Les améliorations consistent en chacun terrain, une maison à deux étages en briques ayant au-dessus la cuisine et les chambres de service, ... portant les numéros 273 et 275 rue Poydras et situées presqu'en face du marché Pilié.

Conditions—Un tiers au plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit par tant 7 0/0 par an d'intérêt à partir du jour de la vente, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquéreur assumant en outre les taxes de 1890 et faisant un dépôt comptant de 10 0/0 sur les lieux.

Actes de vente pardevant John Bendernagel, notaire, aux frais des acquéreurs.
16 mars—16 23 30—avril 6 13 19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une villa confortable

A Lewisburg, Louisiane, sur le lac Pontchartrain.

Succession de Alphonse E. Bignon, décédé.

A l'encan. Pour du comptant

PAR W. I. HODGSON & FILS.—W. I. Hodgson, encanteur—Bureau No 13 rue Carondelet.—SAMEDI 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division D, en date du 10 mars 1890, Dossier No 22,373 pour le compte de la succession de A. E. Bignon, décédé, il sera vendu à l'encan:

Deux terrains ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le village de Lewisburg, paroisse St-Tammany, en cet Etat, désignés par les numéros 11 et 12 sur un plan du village, par Bougerol, voyer, en date du 14 mars 1884 lesquels se touchent et mesurent chacun un demi arpent de façade sur l'avenue du lac, sur une profondeur de sept arpents et cinquante pieds, entre lignes parallèles et bornés en arrière par l'avenue Copal et contigus à la propriété Holloway & Seymour.

Les améliorations consistent en un cottage en bois élevé, ayant 6 ou 8 chambres, cuisine, office, etc., citerne et puits, et est environ à un îlet de l'embarcadère du bateau à vapeur, la maison est en excellent état et est louée à J. J. Foucher, jusqu'au 1er mai 1890 au prix de $150 par an.

Conditions. Comptant en passant les titres, 10 pour cent payables comptant sur les lieux et les taxes de 1890 assumées en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente pardevant Géo. W. Christy, notaire, aux frais de l'acquéreur.
16 mars—16, 23, 30—avril 6, 13, 19.

PAR A. BRIGNONI.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple rue St-Antoine, troisième district.

A l'encan pour du comptant—Succession de Anna Smith, épouse décédée de R. Mascaro.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C—No 11,322.

PAR A. BRIGNONI, encanteur—Bureau, 38 rue Royale.—SAMEDI, 19 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Honorable F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, et signé le 10 mars 1890 il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Morales, Urquhart, St Antoine et Bagatelle, et mesurant trente pieds de façade rue St-Antoine, sur soixante pieds de profondeur, mesure américaine, et faisant partie du lot No 18 qui fait partie du carré No 32 sur un plan de Jos. Pilié, voyer de la ville, en date du 14 sept. 1809, et déposé en l'étude de F. de Armas ancien notaire. Les améliorations comprennent un cottage simple ayant trois chambres, office, cuisine, galerie latérale; citerne, cabinet d'aisance, etc.

Conditions—Comptant; dix pour cent. déposés sur les lieux pour rendre certaine la vente. Les taxes de l'année courante 1890 payables par l'acquéreur en sus du prix d'adjudication.

L'acte de vente pardevant Jno. R. Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur.
18 mars—18 19 22 29 avril 5 12 19

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS

Propriété de choix vacante à Alger (Cinquième District).

Succession de Mme S. L. Nash.

No 27,737—Cour Civile de District.

PAR BAUMGARDEN & FRIEDRICHS—Geo. G. Friedrichs, encanteur—Bureau No 176 rue Commune—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District, Division C, pour la paroisse d'Orléans, daté le 14 mars 1890 et rendu dans la succession ci-dessus intitulée—

Un certain lot de terre situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 11 de l'îlet No 41, borné par les avenues Pacific et Elmire les rues Peter et Alix, et mesurant 31 pieds 7 pouces de face à l'avenue Pacific sur 123 pieds 8 pouces de profondeur, entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant et l'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles de 1890 en dessus du prix de la vente et fera le dépôt habituel de 10 pour cent comptant.

Acte de vente pardevant Andrew Hero, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
23mars—23 29—5 12 19 26avril

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Beaux meubles, vêtements, etc.

Succession de Joséphine Vancey.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. Division B —No 29,422.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau, No 3 1/2 rue Carondelet—MARDI, 1er avril 1890, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan au No 288 rue Canal, entre Howard et Villeré, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 20 mars 1890, pour le compte de la succession ci-dessus mentionnée, le contenu du dit local consistant en partie de—

Ameublements Victoria de chambres à coucher en noyer noir, miroirs, tapis, rideaux, ornements de cheminées, machine à coudre, tables, chaises, porte-chapeaux, toilettes, buffets, vaisselles, lavabos, malles, stove de cuisine et ustensiles, berceuses, armoires, bureaux, vêtements et d'autres objets trop nombreux à énumérer.

Conditions: Comptant au moment de l'adjudication.
21 mars—21 24 29 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

Stocks de Banques, de Chemin de Fer, d'Assurances et autres.

Succession de F. Berge.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B—No 26,678.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 5 avril 1890, à midi, il sera vendu à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 19 mars 1890, pour le compte de la dite succession—

1° 57 actions du fonds capital de l'Union Sanitary and Excavating Company.
2° 84 actions du fonds capital du Crescent News and Hotel Company.
3° Cinq actions du fonds capital du Gulf Railroad Company.
4° 20 actions du fonds capital du Firemen's Insurance Company.
5° 25 actions du fonds capital du Bank of Commerce of New Orleans.
6° 25 actions du fonds capital du Pelican Brewing Company.
7° 20 actions du fonds capital du Pelican Insurance Company.
8° 7 actions du Franklin Temperance Hall Association of New Orleans.

Conditions—Comptant avant le transfert.
22mars—22 26 30 à date.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriété de Valeur dans le Deuxième et Troisième District.

Succession de Hermann H. Pateman.

No 29,036.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

Succession de Mme Wilhelmina Finke, femme décédée de H. H. Pateman.

No 29 037—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division D.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet.—SAMEDI, 12 avril 1890, à midi, il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs; Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District, Division "D", pour la paroisse d'Orléans, en date du 7 mars 1890, dans l'affaire de la succession de Mme Wilhelmina Finke, femme décédée de H. H. Pateman, et en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "B", en date du 7 mars 1890, dans l'affaire de la succession de Hermann H. Pateman, les propriétés ci-après décrites, pour le compte des deux successions, à savoir:

Premièrement—Sept certains lots ou portions de terre situés dans le Deuxième District de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet compris entre les rues St-Louis, Prieur, Johnson et la Promenade Carondelet lesquels lots ou portions de terre sont désignés par les lettres A. B. C. D. E. F. et G. sur un plan du voyer, fait par J. A. D'Hémécourt, voyer de ville, en date du 15 avril 1878 et annexé à un inventaire déposé en l'étude de Jos. D. Taylor, notaire, février 1890, et décrits comme suit:

1° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre A, et formant l'encoignure des rues St-Louis et Prieur et mesure 31 pieds 5 pouces de face à la rue St-Louis sur entre lignes égales et parallèles, et une façade de 89 pieds sur la rue Prieur, le lot A a droit d'usage d'une allée de 3 pieds en commun avec le lot B.

Les améliorations consistent en un joli cottage double, couvert en ardoises avec trois chambres et cuisine de chaque côté, caves, lieux d'aisances, hangars, etc.

2° Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par la lettre "B", mesurant 34 pieds 6 pouces de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 89 pieds entre lignes égales et parallèles. Le dit lot B a droit d'usage en commun d'une allée de 3 pieds de largeur avec ce lot et le lot "A."

Les améliorations consistent en un joli cottage double avec 3 chambres et cuisine de chaque côté, caves, lieux d'aisances, connu par le No municipal No 251 rue St-Louis.

3° Un certain lot de terre désigné par la lettre "C" et mesurant 45 pieds de face à la rue St-Louis sur une profondeur de 89 pieds entre lignes parallèles et égales.

4° Un certain lot de terre désigné par la lettre D et mesurant 31 pieds de face à la rue St Louis, 31 pieds 1 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 1 0 pieds du côté de la rue Prieur et 118 pieds 6 pouces 4 lignes sur l'autre côté.

5° Un certain lot de terre désigné par la lettre E, et mesurant 31 pieds 11 pouces de face à la rue St Louis, 31 pieds 1 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 118 pieds 6 pouces 4 lignes d'un côté et de 116 pieds 2 pouces 4 lignes de l'autre côté du lot F.

6° Un certain lot de terre désigné par la lettre F, et mesurant 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue St Louis, et 31 pieds 10 pouces et 7 lignes sur l'autre côté opposé.

7° Un certain lot de terre désigné par la lettre G, et mesurant 31 pieds 11 pouces 4 lignes de largeur dans le fond...

Deuxièmement—Six certains lots de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, situés sur le Chemin de Gentilly dans le fond du Troisième District de cette ville, désignés par les numéros un, deux, trois, quatre, cinq et six sur un plan dressé par E. Latrasette, arpenteur, et annexé à un acte ... lesquels lots sont contigus et forment ensemble un triangle rectangulaire, 99 pieds 4 pouces 5 lignes de face au Chemin Gentilly, 119 pieds 2 pouces de face au Bayou et au Canal, 82 pieds 11 pouces et 5 lignes de profondeur ... le dit lot No 1 ... 32 pieds 5 pouces 5 lignes sur le Chemin Gentilly, 32 pieds 4 pouces et 3 lignes de largeur dans le fond, 81 pieds 3 pouces 5 lignes de profondeur du côté du lot No deux, 99 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur du côté du lot No 4, Le lot No 4, 26 pieds 6 pouces 5 lignes de face au Chemin de Gentilly, 32 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, 99 pieds 11 pouces 5 lignes de profondeur du côté du lot No trois, 118 pieds 5 pouces 5 lignes du côté du lot No cinq. Le lot No 5, 26 pieds 6 pouces 5 lignes de face au Chemin de Gentilly, 32 pieds 4 pouces 3 lignes de largeur dans le fond, 118 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur du côté du lot No quatre, 136 pieds 11 pouces 4 lignes du côté du lot No six. Le lot No 6, 28 pieds 6 pouces 7 lignes de face au Chemin de Gentilly, 21 pieds 1 pouce 7 lignes de largeur dans le fond sur une première profondeur, et 8 pieds 5 pouces sur une seconde de profondeur, 136 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur du côté du lot No Cinq, 129 pieds 5 pouces 5 lignes de profondeur du côté le plus rapproché de la Grande Route St-Jean.

Les améliorations consistent en une bonne maison à double corps de logis couverte en ardoises, ayant environ trois chambres de chaque côté, avec hangars, citernes, lieux d'aisance, etc.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jos. D. Taylor, notaire, aux frais des acquéreurs.
8mars—8 15 22 29—avril 5 12.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés améliorées de grande valeur dans le troisième district.

Nos 451 et 453 rue des Remparts, entre Union et Français—Maison double à deux étages.

No 402 rue des Remparts, entre Bagatelle et St-Antoine—Un cottage en bois à un étage.

Succession de Frederick Gast.

No 26,545—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, Placide J. Spear, encanteur, bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 29 mars 1890, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'H. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 21 février 1890, pour le compte de la dite succession, la propriété ci-après décrite—

1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Remparts, Union, Français et St-Claude, mesurant 30 pieds de façade rue des Remparts, sur 120 pieds de profondeur.

Les améliorations comprennent une maison double à deux étages, couverte en ardoises, connue par les Nos 451 et 453 rue des Remparts.

2° Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans l'îlet borné par les rues Remparts, Bourgogne, Bagatelle et St-Antoine mesurant 32 pieds de face à la rue Remparts sur 100 pieds de profondeur.

Les améliorations consistent en une maison en bois contenant 4 chambres et 3 cabinets et aussi une maison dans le fond contenant 2 chambres, citerne, lieux d'aisance, cour pavée en briques, porte cochère, etc., connu par le No 402 rue des Remparts.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication; l'acquéreur assumant les taxes de 1890 en sus du prix de la vente.

Acte de vente pardevant W. M. Gurley, notaire, aux frais de l'acquéreur.
22 fév—22—mars 1 8 15 22 29

Successions de Jacques Prats et femme

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 29,658—Division A—Attendu que John G. Prats a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les successions de feus Jacques Prats et femme, décédés intestats; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
21mars—21 26 30 E. A. LUMINAIS, Greffier.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOEY & O'CONNOR.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Double No 683 rue des Remparts.

PAR HOEY & O'CONNOR—NICHOLAS J. HOEY, Encanteur, Bureau No 17 rue Carondelet. SAMEDI, 26 avril 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, en vertu de deux ordres de l'honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, signés le 20 mars 1890, et rendus dans les deux successions de William Henry Schroeder, No 29,234, et de Mme Louise Schroeder, veuve de William Henry Schroeder, No 29,180, il sera vendu à l'encan—

Un lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 12, borné par les rues Remparts, Enghien, Beau-Enfants et Port; le dit lot est le No 4 et mesure en mesure américaine 29 pieds de face à la rue des Remparts sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprennent un cottage double en bois à un étage, connu comme le No 683 rue Nord Remparts.

Termes.—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement de toutes les taxes pour 1890 et déposera 10 pour cent à la vente.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant W. Morgan Gurley, notaire.
23 mars—23—avril 5 12 19 26

PAR MACON, PAUL & DENIS.

Cottage double rémunératif dans le Sixième District.

Maison double en bois No 105 rue Bordeaux, entre Magazine et Camp.

Cottage double No 1052 rue Constance, entre les avenues Peters et Octavia.

Deux îlets de terre dans le Septième District.

Succession de Romain Boissière.

Nos 20,813 Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans—Division —

PAR MACON, PAUL & DENIS, ALBERT PAUL, encanteur.—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division — en date du 14 mars 1890, Dossier No 20 813 pour le compte de la succession Romain Boissière, il sera vendu à l'encan à savoir—

1° Deux lots de terre ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 235 borné par les rues Bordeaux, Camp, Valence et Magazine, désignés comme lots (3 et 4) se touchant et mesurant chacun 32 pieds pouces de face à la rue Bordeaux sur une profondeur de 120 pieds. Les améliorations sur la dite propriété consistent d'une jolie résidence double en bois désignée par le No 105 rue Bordeaux, bien subdivisée, bon voisinage, rapportant $17 par mois toujours loué.

2° Un lot de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet No 187 borné par les rues Constance, Octavia et Laurel et l'avenue Peters, désigné comme lot No 25 sur un plan de Pilié et De Pouilly, architectes en date du 9 avril 1866, et mesurant trente pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de cent vingt pieds. Les améliorations consistent en un cottage double bien bâti, couvert en ardoises, connu par le No 1052 rue Constance, bonne subdivision; loué à raison de $— chaque côté; près de la station du chemin de fer Cotton seum. Le voisinage n'aime tout rapport ...

3° Un îlet de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 27—, borné par les rues Carrollton, Madison, Belfast et Oestreme.

4° Un îlet de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de cette ville, désigné par le No 281 et borné par les rues Cambronne, Madison, Belfast et Dublin.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, reste en un crédit d'un et deux ans, en billets garantis par hypothèque, etc., sur la propriété vendue, portant intérêt de 8 pour cent par an à partir de la date jusqu'à paiement final. Ensemble avec toutes les clauses usuelles de garantie. Les taxes dues et exigibles en 1890 seront assumées par l'acquéreur.

Actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Geo. C. Preot, notaire.
22mars—22 29 avril 5 12 19 26

Actions de chemin de fer à l'encan.

Succession de Samuel Marx.

No 25,051—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul encanteur—Bureau, No 10 rue Carondelet—MERCREDI, 2 avril 1890 à midi à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B daté le 20 mars 1890, Dossier No 25,051, pour compte de la succession de Samuel Marx, sera vendu à l'encan à savoir—

Trente-six actions du fonds capital du New Orleans and Carrollton R.R. Co.
Termes—Comptant avant le transfert.
22 mars—22 29—2avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété attrayante dans le Sixième District.

Voisinage s'améliorant, près du Parc Audubon.

Magnifique îlet de terre subdivisé en grands et désirables lots.

Jolie maison en bois, écurie, etc., rue State entre Constance et Laurel.

Succession de Mme Virginia Baird, femme décédée de William M. Yeoma.

No 2— —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division —

PAR MACON, PAUL & DENIS—Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 26 avril 1890, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. ... juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division — en date du 7 mars 1890, Dossier No ... pour le compte de la succession de Mme Virginia Baird, femme décédée de W. M. Yeoma, il sera vendu à l'encan:

Un certain îlet de terre avec toutes les bâtisses et améliorations et dépendances qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages qui y appartiennent, situé dans le sixième district de cette ville, comme îlet No 12, borné par les rues State, Constance, Laurel et la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville, le dit îlet étant subdivisé en 20 lots, conformément au plan certificat du voyer fait par C. M. Williams, député voyer de ville, en date du 23 mai 1889 et déposé en l'étude de Beal Ory notaire.

Conformément au dit plan les dits lots mesurent comme suit:

Les lots Nos 1 à 10 inclusivement mesurent chacun 30 pieds de face à la rue State sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 1 forme l'encoignure des rues State et Laurel, et le lot No 10 forme l'encoignure des rues State et Constance. Les lots Nos 11, 12 et 13 mesurent chacun 33 pieds de face à la rue Constance sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles. Le lot No 14 forme l'encoignure de la rue Constance et de la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville, et mesure 33 pieds 3 pouces de face à la rue Constance 35 pieds 0 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 150 pieds du côté du lot No 13, 150 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville.

Le lot No 15 forme l'encoignure de la rue Laurel et de la ligne de division de Bloomingdale et de Hurstville et mesure 38 pieds 2 pouces de face à la rue Laurel, 35 pieds 10 pouces et 4 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 150 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne de division de Bloomingdale et Hurstville, et 150 pieds de profondeur du côté du lot No 16.

Les lots 16, 17 et 18 mesurent chacun 33 pieds de face à la rue Laurel sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles.

Les améliorations faisant face à la rue State consistent d'un cottage désirable, écurie, etc. Le tout devant être vendu en lots au gré et convenance des acquéreurs.

Conditions—Une moitié comptant et le reste en un crédit de 1 et 2 ans en billets garantis par hypothèque et lien de vendeur, portant intérêt de 7 pour cent à partir de la date jusqu'au paiement final; ensemble avec les clauses usuelles de garantie.

Acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Benj. Ory, notaire. L'acquéreur assumera les taxes de l'année courante; 10 pour cent de dépôt au moment de la vente.
15mars—15 22 29—avril 5 12 17

ANNONCE JUDICIAIRE

Une charmante résidence cottage.

Récemment bâtie. Joli voisinage.

Dans le Deuxième District.

Succession d'Euphémon Hebert.

No 1 421 -Vingt-deuxième Cour judiciaire de District pour la paroisse St Jacques, Etat de la Louisiane

PAR MACON, PAUL & DENIS — Albert Paul, encanteur—Bureau No 10 rue Carondelet—Le SAMEDI, 19 avril 1890 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Henry L. Duffel, juge de la vingt-deuxième Cour Judiciaire de District pour la paroisse St Jacques, Etat de la Louisiane, en date du 12 décembre 1889, Dossier No 1,421 pour le compte de la succession d'Euphémon Hebert, il sera vendu à l'encan, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, priviléges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bienville, Conti, Johnson et Galvez, désigné par le No 5 et mesurant 28 pieds 11 pouces et 3 lignes de face à la rue Bienville sur une profondeur de 125 pieds lignes parallèles.

Les améliorations consistent en une jolie résidence cottage bien bâti, connue par le No 491 rue Bienville, subdivisée en 5 ou 6 chambres, office, hangar dans le fond, poulailler, cave, etc., galerie de face.

Cette désirable résidence a été bâtie au printemps passé et est en parfait ordre, et située dans un des voisinages le plus choisi du Deuxième District.

Conditions—Comptant. L'acquéreur assumera le paiement des taxes de l'année courante. Acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Chas T Soniat, notaire, dix pour cent sera requis au moment de l'adjudication.
15 mars—15 22 29—avril 5 12 19.

LE NOUVEAU MONDE,
Journal hebdomadaire illustré.
Littérature, Sciences, Beaux-Arts, Politique, Finances.

Le seul journal illustré français publié aux Etats-Unis.

Bureau et Rédaction:
290 BROADWAY, NEW-YORK.
Abonnements: 3 mois, $1 50; 6 mois, $2 75; 1 an, $5. 11 mars—DAV